Produire du raisin de table en bio

Portée par la FD CIvam 30 et co-organisée avec le Civam Bio 34

Public cible
Agricultrices et agriculteurs, conjoint collaborateurs, porteurs de projet, salarié.es

Objectifs
- Acquérir les bases de la production de raisin de table en AB - Connaitre les conditions de mise en place d'un tel atelier, à la fois sur le plan technique mais aussi économique et organisationnel

Pré-requis
Aucun

Contenu
En distanciel : 4h
• Changement climatique en agriculture : une opportunité pour faire évoluer ses pratiques ?
• Fertilité des sols : connaissances de bases sur les besoins de la vigne et l'entretien des sols en bio.
• Choix du matériel végétal (porte-greffes / variétés).
• Préparation du sol, paillage et investissements.
• Récolte et commercialisation (bilan économique simplifié).

En présentiel : 1,5 jour
• Mise en place d'une vigne de raisin de table : implantation, choix du mode de palissage, coûts d'implantation, d'entretien et productivité.
• Conduite de la vigne : la taille, les opérations en vert, la fertilisation, l'irrigation et la maîtrise des adventices, la protection phytosanitaire. Spécificité sous tunnels.
• Témoignages et visites de terrain : retours d'expériences auprès de producteurs.

Modalité d'enseignement
présentiel, distanciel

Infos complémentaires

Durée de la formation 1.5 jour(s)
Date limite d'inscription 04/03/2024

Tarifs
Adhérent 642€
Non adhérent 642€
gratuit pour les agriculteurs éligibles VIVEA
Pour les autres financements, merci de nous contacter.

Plus de renseignements
Alice Calvet
alice.calvet@bio34.com
CIVAM bio 34
Maison des Agriculteurs B
Mas de Saporta CS 50023
34875
LATTES
Tel. 04 67 06 23 90
N° d'organisme de formation : 91340782734

Taux de satisfaction : %

Repas du midi à apporter.

Modalités d'accès :

Dates, lieux et intervenants

date à définir (4hrs)		Module à distance à réaliser avant la formation
21 mars 2024 00:00 - 00:00	30250 Sommières	Guilhem Pibre, Conseiller viticulture AB
22 mars 2024 00:00 - 00:00	30250 Sommières	Guilhem Pibre, Conseiller viticulture AB

Co-organisateur(s)

Partenaire(s)

Financeur(s)

Financement de la formation et pièces à fournir

Les contributeurs VIVEA doivent être à jour de leur cotisation au fond de formation, les personnes en démarches d'installation doivent fournir l'attestation délivrée par le point info installation

Bulletin d'inscription

Nom _ _ _

EATP / cotisant de solidarité / PPP / demandeur d'emploi / autre : _ _ _ _ _ _ _ _ _

- ☐ J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation (Voir la fiche)